

LA GAZETTE DE LESQUERDE

Jun 2020

Le Mot du Maire

Chers Lesquerdanholts,

Comme les années précédentes, vous trouverez dans la Gazette, le Compte Administratif 2019 ainsi que le Budget prévisionnel 2020 de la commune.

Suite à la pandémie du Coronavirus, nous avons été sollicités par l'Association des Maires de France pour un groupement de commandes de masques. Bien que la commune n'était pas dans l'obligation de fournir des masques aux administrés, nous avons pensé qu'il était judicieux de passer une commande auprès de cet organisme (1^{ère} distribution).

A réception de ces masques, nous les avons distribués. Certaines personnes s'en sont accommodées. Pour d'autres, ils étaient médiocres.

Mais devant l'urgence de l'épidémie, nous avons jugé nécessaire d'en faire profiter la population.

Rappel

Le Conseil Municipal se réunit tous les premiers mardi du mois, sauf exception.

L'ordre du jour est affiché en Mairie une semaine avant.

Le Conseil Municipal est public.

Les comptes rendus sont affichés en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Cordialement

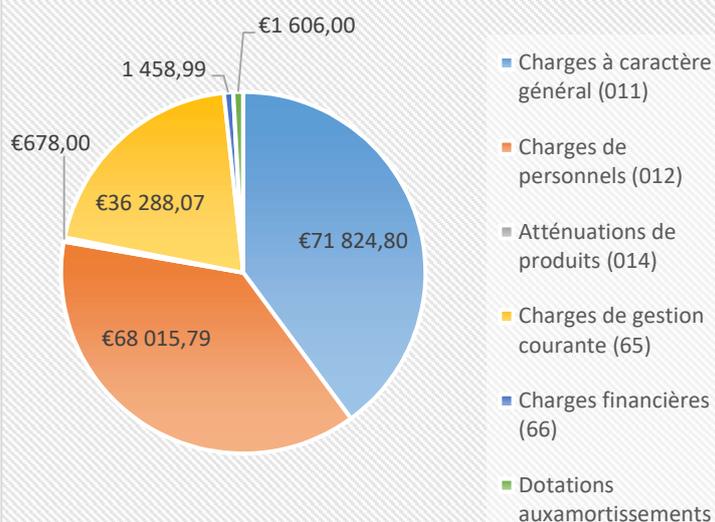
Le Maire
Jacques Barthes

Budget communal

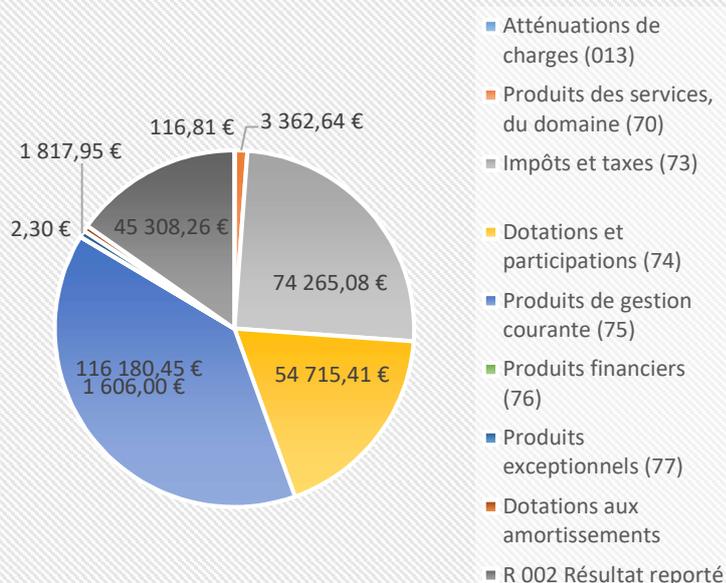
COMPTE ADMINISTRATIF 2019

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 179 871,65 €

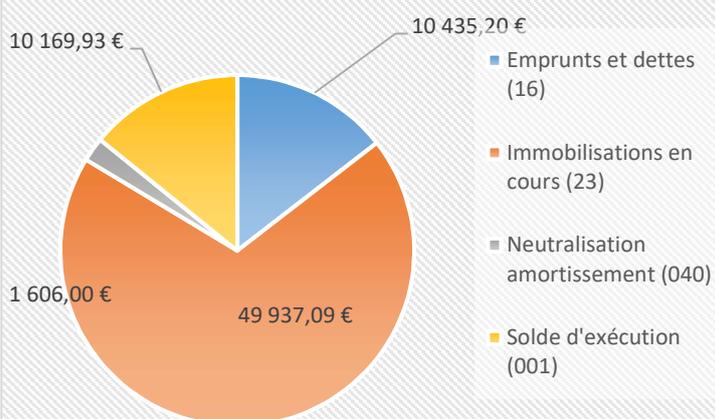


Recettes : 252 066,64 €

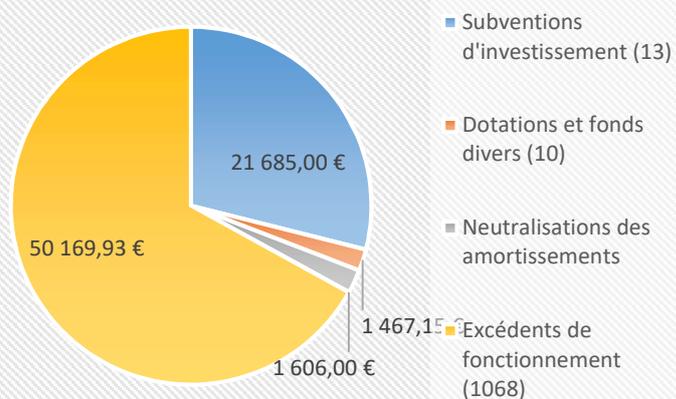


INVESTISSEMENT

Dépenses : 72 148,22 €



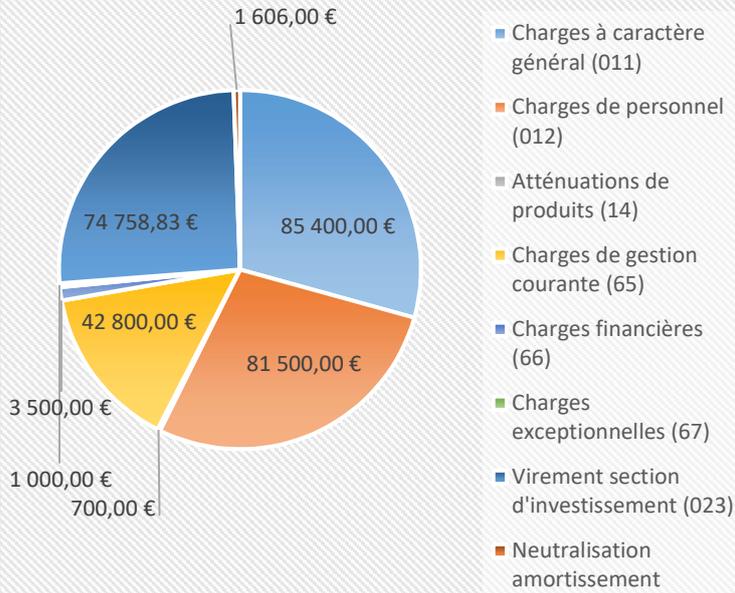
Recettes : 74 928,08 €



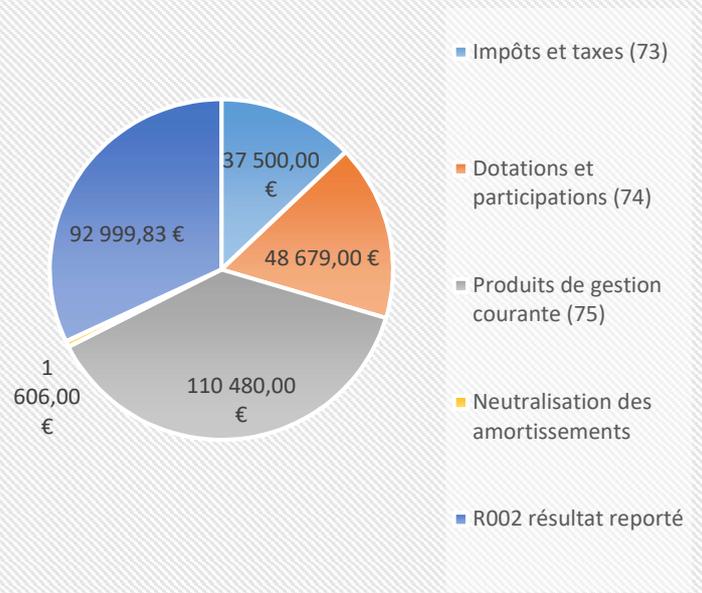
BUDGET PRIMITIF 2020

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 291 264,83 €

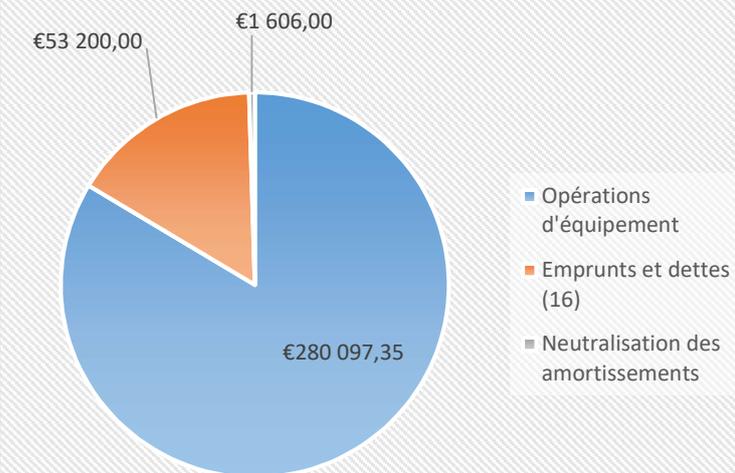


Recettes : 291 264,83 €

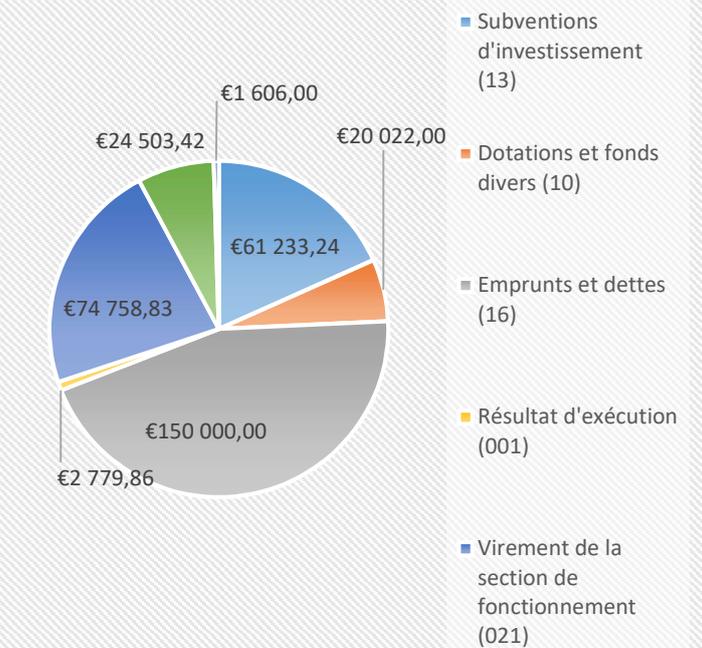


INVESTISSEMENT

Dépenses : 334 903,35 €



Recettes : 334 903,35 €

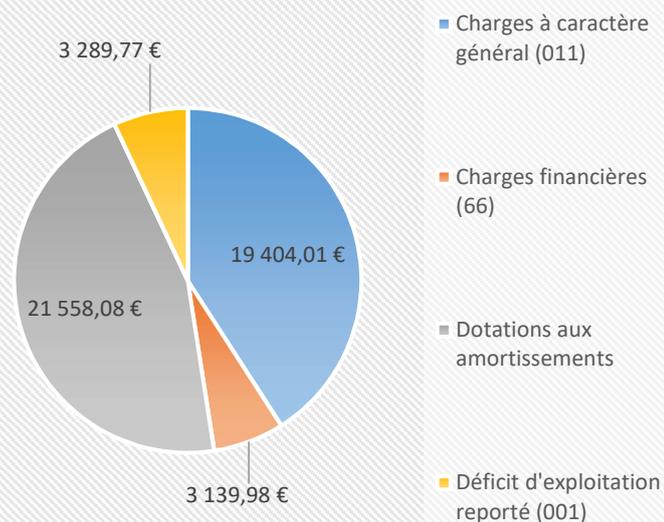


Budget AEP

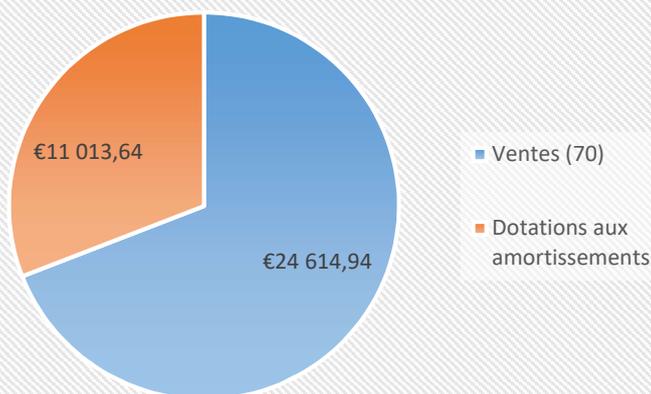
COMPTE ADMINISTRATIF 2019

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 47 391,84 €

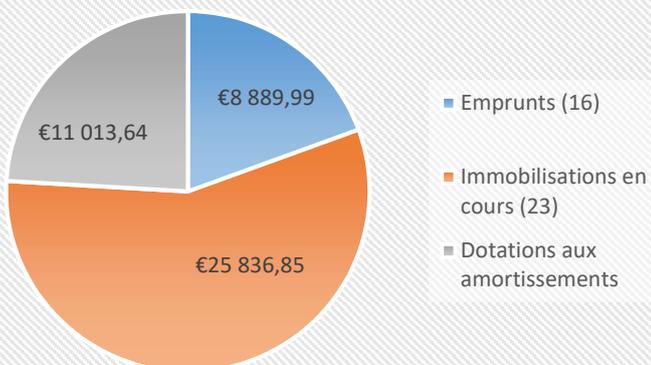


Recettes : 35 628,58 €

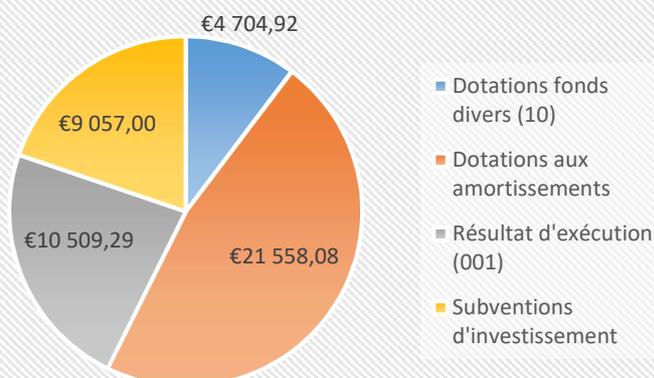


INVESTISSEMENT

Dépenses : 45 740,48 €



Recettes : 45 829,29 €



Infos village

Suite au confinement et à la mise en place tardive du Conseil Municipal, ainsi qu'au retard pris par les administrations (budget, demandes de subventions, etc...), nos projets ont été suspendus pour 2020.

FETE DU VILLAGE

En raison de la Covid-19, cette année le repas du mois d'août est annulé.

Si la situation s'améliore, nous pourrions prévoir une petite manifestation durant l'automne. Actuellement, nous sommes dans l'impossibilité de louer ou prêter une salle communale, pour des raisons sanitaires que l'on connaît.

AIRES DE JEUX

Une aire de jeux pour les enfants ainsi qu'un terrain multisports ont été réalisés en fin d'année 2019 et terminés en janvier 2020.

Une porte d'accès conforme sera prochainement installée.

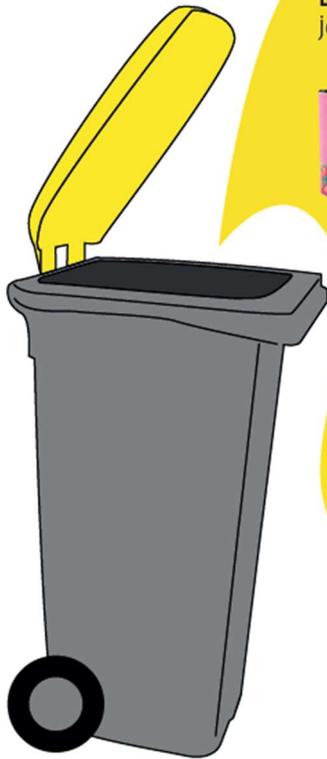
BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque a reçu de nouveaux livres achetés par la commune et prêtés par la médiathèque de Thuir. Vous y trouverez tous les styles. Le prêt est gratuit, nous vous attendons tous les mardis de 17h00 à 18h00, et nous vous conseillerons si besoin.

**GARDEZ LE SOURIRE SOUS LE MASQUE ET RESPECTEZ LES GESTES BARRIERES
BON ETE A TOUS !**

TRIER C'EST FACILE !

Je dépose en vrac dans ma poubelle jaune :



LES EMBALLAGES EN MÉTAL
je les vide sans les laver



**LES BOUTEILLES
ET FLACONS EN PLASTIQUE**



**LES BRIQUES ALIMENTAIRES
ET EMBALLAGES EN CARTON**
je les aplatis



TOUS LES PAPIERS
j'évite de les froisser



ET RIEN D'AUTRE !

Malgré toutes ces recommandations, nous trouvons toujours des déchets inadaptés dans les poubelles jaunes.

Les ordures ménagères doivent être jetées dans la poubelle verte !
Les emballages doivent être déposés en vrac et non dans un sac poubelle !

Nous vous informons que les poubelles jaunes qui contiennent des déchets inappropriés sont envoyées à l'incinération (prestation payante).

Si vous souhaitez maintenir votre taux TEOM (Taxes enlèvement des ordures ménagères) au même niveau qu'il est actuellement, suivez les consignes de tri.